

Projet d'établissement 2015-2022

Conservatoire à Rayonnement Communal
de Vitry-sur-Seine



ÉCOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES

INTRODUCTION	4
LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE AU SEIN D'UN ÉTABLISSEMENT PLURIDISCIPLINAIRE	4
LE CONSERVATOIRE : DES PROPOSITIONS ÉLARGIES	4
LES AXES PLURIDISCIPLINAIRES	5
LES PÉPINIERES	5
LE JEU ET L'IMAGINAIRE	5
ORGANISATION DES COURS	5
INTERACTION PÉDAGOGIQUE MUSIQUE/DANSE/ARTS PLASTIQUES	6
ORGANISATION PEDAGOGIQUE	7
DÉPARTEMENTS INSTRUMENTAUX	7
CHAMPS DE RECHERCHE/ ÉLABORATION DES PROGRAMMES ANNUELS	7
DÉPARTEMENT DE CULTURE ET ÉRUDITION MUSICALES	8
LA PRATIQUE D'ENSEMBLE	9
Ensemble de vents	9
Ensemble de flûtes à bec	9
Deux ensembles de flûtes traversières	9
Deux ensembles de guitares	9
Quatre orchestres à cordes	9
Orchestre du 3 ^{ème} cycle	9
Les Chorales	9
Ensemble d'accordéons	10
Ensemble de percussions africaines	10
Tentet	10
Big-Band	10
Ensemble Baroque de professeurs	10
Ensemble de professeurs	10
LIEU DE CRÉATION	11
La classe de composition électro-acoustique	11
Master class de compositeurs.	11
Un atelier de piano contemporain	11
Un atelier de musique mixte	11
Accueil d'ensembles instrumentaux	12
Les CHAM et les Pépinières	12
LIENS AVEC LA VIE CULTURELLE DE LA VILLE	13
Le Théâtre Jean-Vilar	13
Le MAC VAL (Musée Départemental d'Art Contemporain du Val-de-Marne)	13
La Bibliothèque municipale Nelson-Mandela	14
AUTRES PARTENARIATS ET DEVELOPPEMENT CULTUREL	15
La Muse en Circuit	15
Le Festival d'Automne	15

L'ONDIF	15
Le CNSMDP	15
Ensembles en résidence	16
Le département Jazz VITRY/IVRY	16
Les Associations musicales	16
LE SECTEUR SCOLAIRE	16
CHAM/CHAD/CHAAP	16
Autres projets en direction des écoles	17
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE	18
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ÉLARGIE	18
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	18
DIRECTION	18
RESPONSABLES DE DEPARTEMENT	18
COORDINATION ET ACTION CULTURELLE	19
CONSEIL PEDAGOGIQUE	19
ADMINISTRATION ET INSTANCES DE CONSULTATION	19
EQUIPE ADMINISTRATIVE	19
CONSEIL D'ETABLISSEMENT	19
RÈGLEMENT DES ÉTUDES	20
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	20
LA DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE ET DE DÉCOUVERTE ARTISTIQUE	20
En cursus	20
Hors cursus	20
INITIATION ARTISTIQUE/PÉPINIÈRES	21
CURSUS	21
INITIATION	21
CYCLE I	22
CYCLE II	22
CYCLE III	22
CYCLE PERSONNALISE	22
DURÉE DES COURS	22
QUESTIONS PARTICULIÈRES AU CURSUS DE LA FORMATION MUSICALE	23
MODALITÉS D'ÉVALUATION	23
CONTROLES CONTINUS	23
CONTROLES DE MI-CYCLE	24
LES EVALUATIONS DE FIN DE CYCLE	24
FICHES PÉDAGOGIQUES NUMERISÉES	24
ORCHESTRE ET ENSEMBLES	25
ACCOMPAGNEMENT INSTRUMENTAL ET VOCAL	25
ACTIVITÉS HORS CURSUS	25
TABLEAU DU CURSUS DU CONSERVATOIRE	26

INTRODUCTION

Destiné aux élus, enseignants, partenaires, usagers et tutelles administratives et pédagogiques, le présent projet d'établissement s'insère dans la réalité sociologique, politique et culturelle du territoire. Il vise ainsi à identifier et définir les missions et l'implication qui permettent une mise en cohérence entre son évolution et le devenir culturel de la ville.

Le Conservatoire de musique au sein d'un établissement pluridisciplinaire

Les trois écoles artistiques, fondées toutes trois depuis plus de quarante ans, et qui ont toujours eu une indépendance de fonctionnement, sont réunies dans un même équipement depuis 2005. Cette opportunité a resserré les liens qui existent déjà entre les équipes et place l'échange, la transversalité entre les arts au centre de l'enseignement, permettant de proposer une démarche innovante, une synergie artistique forte.

Le Conservatoire : des propositions élargies

L'élargissement des disciplines enseignées, la façon grandement diversifiée de pratiquer la musique dans notre établissement modifient le public ou plutôt les publics du Conservatoire. En conséquence, le projet pédagogique du Conservatoire se doit, non pas seulement de répondre à cette demande grandissante, mais de la nourrir, l'affiner et de continuer à l'orienter.



Conservatoire de musique, répétition Orchestre du 3^{ème} cycle, les 10 ans des EMA
© Ville de Vitry-sur Seine, Sylvain Lefevre, décembre 2015

LES AXES PLURIDISCIPLINAIRES

Les Pépinières

La Pépinière permet aux enfants, pendant deux à trois ans, de traverser les trois disciplines enseignées dans les Ecoles Municipales Artistiques et d'explorer ainsi différentes formes d'expression artistique. Une thématique adaptée à la danse, la musique et les arts plastiques est proposée en début d'année. Les professeurs, en gardant leur spécificité, travaillent en concertation et accompagnent les enfants dans différentes phases d'expérimentation ayant une démarche commune.

D'autres partenaires comme le MAC VAL, le théâtre, la bibliothèque, la galerie municipale ont rejoint ce projet pédagogique afin d'ouvrir ces pratiques sur l'extérieur, dans le souci de sensibiliser les enfants aux œuvres et aux mondes artistiques.

Le jeu et l'imaginaire

La Pépinière est un lieu d'expérimentation au service de l'imaginaire, qui saura préserver la dimension artistique ainsi que le plaisir, par le jeu et la découverte. À l'issue des deux années, les enfants peuvent se déterminer sur la pratique de leur choix au sein des trois écoles ou bien poursuivre une année encore l'expérience pluridisciplinaire de la Pépinière.

Organisation des cours

A tour de rôle la musique, la danse ou les arts plastiques sont matière de référence pendant une année scolaire. Les deux autres disciplines viennent décliner et nourrir la matière proposée. Ces propositions annuelles naissent à l'issue des réunions communes aux trois directions et aux responsables de la Pépinière.

- Pépinière 1 (moyenne section maternelle)
- Pépinière 2 (grande section maternelle)

Sur un rythme de 5 à 7 séances dans chaque discipline, les enfants intègrent successivement les modules danse, musique et arts plastiques. Chaque fin de cycle est marquée par une présentation publique.

- Pépinière 3 (CP)

Proposée depuis 2009, elle s'organise en deux sessions consécutives dans l'année. Chaque session, d'une quinzaine de séances, conduite par un artiste invité associé à un enseignant, vise à une création collective.

A chaque fois deux champs d'expression (arts plastiques/danse, musique/danse, arts plastiques/musique) s'interpénètrent pour créer une expérience singulière dont les enfants sont les créateurs et les acteurs.

Interaction pédagogique musique/danse/arts plastiques

Les trois écoles collaborent à travers :

- Les élaborations communes de présentations de travail, concerts ou spectacles thématiques sur le Plateau des EMA ou au Théâtre Jean-Vilar de Vitry à l'image de spectacles tels que :
 - Le *Sacre du Printemps* (version piano à quatre mains et chorégraphiée par les professeurs de l'académie de danse)
 - *Les quatre éléments*, (musique/arts plastiques)
 - *Onde de choc*, conçu par la chorégraphe Odile Azagoury, qui s'inscrit dans l'architecture des Écoles municipales artistiques mêlant par expansion (onde qui répercute du hall aux couloirs), musique, danse et arts plastiques (live painting)
- Des interactions musique vivante/danse renforcées, notamment dans le cadre de l'atelier de percussions africaines
- Des cours de formation musicale associant deux enseignants, l'un musicien et l'autre danseur et donnant lieu à de présentations de travail, ou spectacles thématiques
- Le travail entre l'atelier d'infographie et l'atelier électro-acoustique (travail du son sur l'image)
- Les sessions d'improvisation instrumentale d'après l'image
- L'atelier de création, dont l'activité est élargie aux trois disciplines



Conservatoire de musique, Académie de danse, *L'Amour Sorcier* au Théâtre Jean-Vilar
© Ville de Vitry-sur Seine, M. Aumercier, juin 2016

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les responsables de département, les membres du conseil pédagogique, le chargé de l'action culturelle ainsi que le directeur et son adjoint se réunissent régulièrement pour suivre et organiser le déroulement des activités, des concerts, examiner les inflexions pédagogiques à donner aux programmes et à l'enseignement, ainsi qu'échanger des vues pour la construction des programmes d'animations à venir. Les coordinateurs de département sont directement parties prenantes du projet pédagogique et de ses évolutions. Ils sont aussi souvent appelés à participer aux réunions avec les parents d'élèves pour expliciter la démarche générale de l'école.

Départements instrumentaux

Du point de vue structurel, la notion de département répond à l'appartenance à une famille d'instruments, mais elle est liée également au répertoire et à l'organisation de concerts ou spectacles qui nécessitent d'une réflexion commune régulière.

Chaque département organise des rencontres annuelles proposant 4 à 6 concerts souvent thématiques - liés à un choix de répertoire, à une forme musicale...- Ces concerts permettent le contrôle continu des élèves (évaluations inter-cycles). D'autres concerts regroupant professeurs et élèves, ainsi que des conférences et des interventions liées à des aspects spécifiques de notre enseignement, tels que l'improvisation, la création, etc. complètent le programme de ces rencontres. A noter que ces rencontres ou semaines dédiées à une famille d'instrument développe et structurent les possibilités de collaboration avec d'autres familles d'instrument, nourrissant de beaux échanges pédagogiques.

Champs de recherche/ élaboration des programmes annuels

L'organisation des rencontres par département répond particulièrement à la volonté de créer entre les enseignants une relation d'échange pédagogique et artistique où l'évolution de chacun influe sur la recherche collective. C'est une façon de maintenir vive la matière pédagogique qui doit toujours se réinventer et se réarticuler. C'est ainsi que chaque année des idées thématiques nourrissent la nécessité du débat, de la concertation pédagogique et artistique.

L'analyse de la programmation du conservatoire, reflet artistique de notre projet pédagogique, doit établir une relation de cohérence entre le contenu, de qualité croissante, et l'évolution du niveau de nos élèves. Quelques exemples des activités proposées ces trois dernières années par ces rencontres permettent d'éclairer ce fonctionnement. A noter les nombreuses interactions entre les différentes disciplines.

Ainsi, une soixantaine de concerts ou spectacles sont organisés chaque année par le Conservatoire, autour des thèmes tels que : *Les quatre Éléments* (six concerts, musique/danse/arts plastiques en collaboration avec la plasticienne Alexandra Sá et l'Académie de danse), *Soli Tutti*, projet proposé réguliè-

rement réunissant classes de chant lyrique et chorales du Conservatoire, *Jatekók* de Kurtág, *La musique hongroise*, *Compositeurs nordiques*, *Le mythe de Faust*; *Les danseries*, *La forêt* ; *L'Histoire de Babar*, *La musique américaine*, *Sur les chemins du Grand Meaulnes*, *Cordes enlacées* (projet réunissant les départements de cordes, chant et guitare et l'Académie de danse), *Le joueur de flûte de Hamelin*, Opéra de Yassen Vodenitcharov avec l'Ensemble de Flûtes Français, *Venise, miroirs et résonances* , *Musique et littérature...*

Département de culture et érudition musicales

Lieu d'apprentissage de l'écoute, d'expérimentation sonore, ce département, s'inscrit pleinement dans la pratique musicale, reflétée dans la programmation artistique du conservatoire. Ce département tisse, par l'étendue de son enseignement, des liens pédagogiques entre les différentes disciplines instrumentales ou vocales du conservatoire.

Les profils très diversifiés des enseignants de ce département nourrissent des échanges et collaborations régulières, entre autres à l'occasion des cours qui prévoient un temps hebdomadaire de travail en binôme.

Un fonds de répertoire expérimenté est constitué à partir des différents projets. C'est le cas par exemple du travail réalisé sur la Renaissance et sur la musique traditionnelle avec l'Ensemble XVIII-21.

Certains cours prévoient un enseignement commun par un professeur musicien et un autre danseur.

Ce département est à l'initiative chaque année d'un projet d'envergure, associant d'autres classes vocales ou d'instrument autour d'un répertoire ou d'une idée thématique. Ce type de projets a été mis en place depuis 5 ans en collaboration avec l'ensemble XVIII-21, autour de la Folia (ce qui a motivé l'écriture musicale de nos élèves des pièces sur ce thème, joués lors de concerts de présentation), ou autour des Codex Caioni, etc.

Les enseignants de ce département participent régulièrement à des formations communes, et notamment autour de la danse baroque ou traditionnelle.

Il est également important de favoriser la pratique d'improvisation dans ce département.

LA PRATIQUE D'ENSEMBLE

L'identité de département ainsi renforcée elle a favorisé l'évolution et la structuration de la pratique d'ensemble. Pratiquée de façon hebdomadaire, la musique d'ensemble nourrit grandement la programmation de notre Conservatoire et devient ainsi une discipline à part entière dont les professeurs ont saisi le caractère central dans notre projet pédagogique. Nous avons structuré ainsi la pratique d'ensemble selon les ensembles réguliers cités ci- dessous :

Ensemble de vents, qui collabore régulièrement en concert avec l'harmonie du Plessis-Robinson.

Ensemble de flûtes à bec, très présent dans tout projet du département baroque, et qui favorise les collaborations avec la classe de clavecin, et l'Ensemble Baroque.

Deux ensembles de flûtes traversières, présents lors de différentes créations, comme par exemple à l'occasion de l'œuvre *Le bel héraut des bruits* de Michel Coury. L'Ensemble du 1^{er} et 2^{ème} cycles, propose une programmation très soutenue, à l'image des concerts tels que *Le double*, résonnances sympathiques...

Deux ensembles de guitares, avec une activité régulière de concerts, souvent autour d'un travail de transcriptions réalisées par les professeurs et de recherches de répertoires originaux.

Quatre orchestres à cordes, dont l'orchestre d'initiation dès la deuxième année d'instrument, et les orchestres du premier et deuxième cycles qui proposent deux à trois concerts par an, parfois en collaboration avec l'orchestre du 3^{ème} cycle.

Orchestre du 3^{ème} cycle. Cet orchestre présent régulièrement dans la programmation (Concert de Noël, accompagnement de solistes dans des concertos, Concerts du théâtre Jean Vilar, Fête de la musique etc...) collabore également avec l'orchestre Universitaire de Paris 6 et 7 ou avec l'ensemble des professeurs, comme par exemple lors d'un récent concert autour de la musique française. A ces concerts, s'ajoute la proposition des portes ouvertes à des répétitions, parfois destinées aux scolaires.

Les Chorales, dont la programmation large et très soutenue a permis de beaux échanges pédagogiques au sein du Conservatoire, comme par exemple les concerts *Soli-Tutti* ,à l'Eglise Saint-Germain, alternant, sous forme de mise en miroir, des airs pour solistes et pour chœur.

Ensemble d'accordéons, présent lors des différentes manifestations du Conservatoire mais également hors-les-murs, comme par exemple à l'occasion du *Festival de l'Oh !*, organisé par le Département du Val-de-Marne.

Ensemble de percussions africaines, très présente dans la programmation, cette pratique est aussi proposée aux élèves inscrits en CHAM ou à l'occasion des interventions en milieu scolaire.

Tentet, ensemble de Jazz, de haut niveau, qui se produit régulièrement en concert.

Big – Band, dans le cadre du département du jazz commun à Ivry et Vitry.

Ensemble Baroque des professeurs, qui participe, entre autres, régulièrement aux présentations des interventions de l'Ensemble XVIII – 21 au sein du département de la formation musicale

Ensemble de Professeurs. Il convient de souligner la très grande implication des professeurs qui se sont produits à de nombreuses occasions, collaborant également souvent avec leurs élèves et contribuant ainsi à soutenir leur motivation.



Conservatoire de musique, concert des professeurs © Ville de Vitry-sur Seine, M. Aumercier, avril 2013

LIEU DE CRÉATION

Il est important que l'établissement marque un ancrage net dans la création contemporaine.

La classe de composition électro-acoustique, la présence parmi les professeurs de huit compositeurs, les commandes ou actions spécifiques par département, l'atelier de musique mixte ou celui du piano contemporain, indiquent cette direction.

Le Conservatoire favorise la création à travers des **commandes pédagogiques régulières à des compositeurs**. Cette expérience est faite régulièrement avec des ensembles du Conservatoire ou à l'occasion de la programmation des rencontres par département. Ainsi par exemple, plusieurs commandes à des compositeurs tels que Stéphane Magnin, Michel Coury, Philippe Mion, Nicolas Mondon ou celle de Musica Ficta (prochaine parution aux éditions Lemoine) de Gérard Pesson, - dont la présentation par le compositeur a été programmée dans le cadre du Festival Claude Helffer - . Toutes ces expériences de création et rencontre avec des compositeurs ont motivé une belle dynamique pédagogique, les professeurs étant parfois associés à l'écriture et à la définition des contraintes liés à chaque classe instrumentale.

Master class de compositeurs. Le Conservatoire accueille des compositeurs tels que Wolfgang Rihm ou Hugues Dufourt dans le cadre des collaborations avec le Festival d'Automne. Ces master-class permettent à nos élèves de connaître l'expérience de la rencontre avec un compositeur, ce qui nourrit à la fois la compréhension de la musique d'aujourd'hui et l'éclairage sur les œuvres du passé, dans leur modernité et innovation propres à la création.

Un atelier de piano contemporain, a permis depuis 2010, l'intégration d'élèves de haut niveau dans notre établissement. Des élèves ayant fini le parcours proposé par notre Conservatoire, ou des étudiants issus d'autres écoles ; CRD, CRR ou CNSM, se produisent régulièrement en concert autour d'un thème, un compositeur ou une esthétique musicale, ce qui ajoute à cet atelier la notion de recherche. Quelques exemples de concerts réalisés sont *Makrokosmos II* de George Crumb avec en miroir, des extraits du *Mikrokosmos* de Béla Bartók, la thématique de l'Hommage dans le répertoire contemporain, *les Quatre Éléments* autour des textes du philosophe Gaston Bachelard avec le comédien Alain Macé etc. L'activité de cet atelier est représentée dans le Festival Claude Helffer.

Un atelier de musique mixte, lie les activités de la classe d'électroacoustique aux différentes disciplines proposées dans notre Conservatoire. Les projets de cet atelier tissent des liens musicaux entre les disciplines et proposent des cadres pédagogiques spécifiques, comme par exemple à l'occasion du concert *La musique contemporaine...expliquée aux parents*.

Accueil d'ensembles instrumentaux. Le Conservatoire accueille régulièrement depuis quatre ans **l'ensemble Polymorphoses** qui propose la création d'œuvres de compositeurs faisant partie de leur association Polymorphoses (Yann Baltzer, Richard Perrin, Julien Gauthier, Samuel Endreyev, Sua Seo et Antoine Cambruzzi). Il favorise **les collaborations avec des ensembles** tels que l'Ensemble Instant donné, l'Ensemble Aleph, l'Ensemble InSoliTus, etc.

Une convention est venue confirmer les liens entre le centre national de création, **La Muse en Circuit** et Le Conservatoire, en particulier la classe d'électroacoustique. La qualité de cet enseignement a permis de belles collaborations, tels que le concert commun aux classes de Vitry et du CRR de Marseille.

Aux séances **d'improvisation** proposées depuis 3 ans par Maxime Echardour, percussionniste de l'Ensemble Instant donné, s'ajoutent les ateliers d'Improvisation proposés par Sylvain Kassap, réunissant des élèves musiciens et danseurs pour une exploration sous forme de duo musicien/danseur.

A noter également dans ce domaine, la récente création du **Festival Claude Helffer**, qui tient compte de plusieurs concerts sur le répertoire du XX^e et XXI^e siècles, des interventions pédagogiques liées au répertoire contemporain, ainsi que de l'activité en concert de l'atelier de piano contemporain. Le Festival est partenaire de l'Ensemble InSoliTus, qui a pris en charge les concerts d'ouverture de la 2^e édition, autour d'*Infinito Nero* de Salvatore Sciarrino, et de la 3^e édition autour d'*Essaims-Cribles* de Michael Jarrell. Ce festival favorise des commandes et créations telles que *Musica Ficta* de Gérard Pesson ou *Vitry-aux-Arbres* du compositeur Stéphane Magnin.

Les CHAM et les Pépinières sont également un lieu de création au travers de leurs ateliers d'écoute et expérimentation tenus par des compositeurs ou à l'occasion de spectacles présentés à l'auditorium sous forme de présentation portes ouvertes. Enfin il est à noter que cette présence de la création contemporaine est aussi au cœur des programmes et actions transversales aux trois écoles.



Conservatoire de musique, CHAM, © Ville de Vitry-sur Seine, A. Bonnemaison, avril 2011.

LIENS AVEC LA VIE CULTURELLE DE LA VILLE

Le Conservatoire participe régulièrement à la vie locale que ce soit à son initiative ou en s'impliquant dans des actions conduites par d'autres services de la Ville.

Des réunions organisées et animées par la direction culturelle de la ville, et qui regroupent les directeurs des différents services culturels, favorisent l'échange de propositions. C'est aussi l'occasion de faire naître de nombreux projets communs et surtout de contribuer et nourrir la politique culturelle de la ville.

Il prend aussi part activement, soit par des participations croisées, soit par des participations ponctuelles, à la vie associative. Ainsi par exemple une convention lie le Conservatoire et l'Association Artistique Musicale de Vitry, laquelle organise de nombreux concerts et manifestations souvent liés à des ensembles du Conservatoire.

Le Conservatoire (comme cela a été le cas dans l'opération Saxophone/Salvatore Sciarrino avec le musée d'Orsay et le Festival d'Automne à Paris) s'implique dans des collaborations avec d'autres conservatoires du Département ou de la Région, contribuant ainsi à nourrir la saison culturelle vitriote. Cette collaboration s'ajoute à celles, habituelles, de toutes les instances de réflexions communes dans le cadre de l'UEPA 94, de l'ADIAM ou de l'ARIAM.

Une brochure bimensuelle et un site internet dédié se font écho de programmation culturelle des trois écoles.

Le Théâtre Jean-Vilar

Les liens avec le Théâtre Jean-Vilar ont toujours été étroits, ils sont resserrés, via un travail sur la rencontre des publics à travers l'enseignement artistique.

Ainsi, chaque action ou intervention programmée par le théâtre et susceptible d'intéresser le public des élèves du Conservatoire fait l'objet d'une collaboration entre les deux structures. Cette collaboration avec le Théâtre Jean-Vilar peut se faire aussi dans les deux sens, puisque l'auditorium reçoit des concerts de la programmation musicale du théâtre ne nécessitant qu'une petite jauge (160 personnes). Elle se développe également autour de l'accueil d'ensembles en résidence.

Le MAC VAL (Musée Départemental d'Art Contemporain du Val-de-Marne)

L'ouverture fin 2005 du MAC VAL à Vitry-sur-Seine a été un formidable creuset d'échange et d'ouverture que les Ecoles Municipales Artistiques n'ont eu de cesse de développer. Des activités y ont déjà été menées : projection d'un film muet mis en musique par des élèves de la classe d'électroacoustique; accueil de cours d'éveil musical ; improvisation par les élèves du Conservatoire à l'occasion de l'exposition de Christian Boltanski ; projet Criss-Cross à l'occasion du *Festival d'Automne*.

La Bibliothèque municipale Nelson-Mandela

Des collaborations régulières s'établissent avec la bibliothèque de Vitry et notamment à propos de la programmation musicale de celle-ci. La parthèque et la discothèque soutiennent des projets du conservatoire par la mise en disposition de documents ou au travers des expositions thématiques. Ainsi par exemple, à l'occasion de la dernière édition du Festival Claude Helffer, une exposition (partitions annotées, écrits, disques, etc.) sur la figure de Claude Helffer a eu lieu pendant toute la durée du festival.



Conservatoire de musique, orchestre, concert au Théâtre Jean-Vilar, © Ville de Vitry-sur Seine;
A. Bonnemaïson, mai 2014

AUTRES PARTENARIATS ET DEVELOPPEMENT CULTUREL

L'objectif est également de renforcer le lien avec des artistes créateurs, qu'ils soient comédiens, metteurs en scène, danseurs, chorégraphes, musiciens interprètes, compositeurs, chefs d'orchestres, pour que les élèves, au travers d'expériences partagées, puissent appréhender la réalité multiple de la vie artistique d'aujourd'hui.

La Muse en Circuit

Grâce au partenariat avec la Muse en circuit, le Conservatoire a pu développer l'atelier d'électroacoustique, le studio ayant en partie rétribué le professeur et ayant fourni une partie du matériel, dans le cadre de sa mission pédagogique en région. La classe fonctionne aujourd'hui de manière autonome. Toutefois, une convention lie les deux établissements, afin que des échanges de studios et de programmation puissent continuer à enrichir leur collaboration.

Le Festival d'Automne

Une collaboration régulière avec le Festival d'Automne s'est établie, autour de projets d'envergure et visant une sensibilisation à la musique contemporaine :

- Projet Saxophone/Sciarrino au Musée d'Orsay
- Master-Class avec Wolfgang Rihm,
- Rencontres avec Hughes Dufourt
- Criss-Cross. Quarante élèves du Conservatoire de Vitry, encadrés par l'ensemble Instant donné, ont participé à la création de l'œuvre *Criss Cross* de Benedict Mason dans le cadre du Festival d'Automne. Ces concerts au Conservatoire, également donnés à L'Onde de Vélizy, au Collège des Bernardins de Paris, Société Générale à Paris et au MAC VAL, ont fait partie de la programmation du Festival d'Automne. Il est à remarquer la grande implication des enseignants ainsi que l'intervention de grande qualité de l'ensemble Instant Donné. C'est cette collaboration très engagée qui a permis la belle réalisation reflétée dans le DVD édité par le Festival d'Automne.

L'ONDIF

Depuis 2005 une collaboration s'est établie en liaison avec les classes CHAM. Des interventions de compositeurs ou musiciens proposés par cet orchestre donnent souvent lieu à une réalisation en concert, comme par exemple le travail autour de la *Sinfonia* de Berio, donnée en concert au Théâtre Jean-Vilar de Vitry.

Le CNSMDP

Depuis 2013 une convention entre le CNSMDP et le CRC de Vitry officialise des tutorats réalisés dans notre Conservatoire, dans le cadre du département de pédagogie du CNSMDP.

Ensembles en résidence

La résidence d'ensemble de musique est un dispositif fondamental de l'action culturelle dans le Conservatoire. Avec l'ouverture du nouvel équipement en 2005, les objectifs d'accueil se sont concrétisés et amplifiés. Après une première collaboration avec l'ensemble de musique baroque XVIII-21 autour de la musique Jésuite en Chine, l'ensemble est dorénavant régulièrement associé au Conservatoire.

Des ensembles de musique de chambre régulièrement invités viennent compléter le travail du parcours découverte dans le cycle d'accueil ainsi qu'enrichir l'enseignement dans les cycles d'étude.

Par des ateliers d'animations, des présentations d'instruments, un travail spécifique sur le répertoire, sur la création, les styles, et bien sûr par des concerts présentés au public, ces ensembles doivent mailler le travail d'apprentissage et d'expression.

Le style et la spécificité de ces ensembles proposent, au fil des années, des aspects différents du répertoire (musique baroque, contemporaine, romantique, jazz, musique traditionnelle, etc...).

A ces résidences d'artistes s'ajoutent des programmations de jeunes artistes (solistes ou chambristes) qui ponctuellement, viennent partager leur expérience et stimuler les élèves.

Le département Jazz VITRY/IVRY

Un partenariat avec Le Conservatoire d'Ivry-sur-Seine a permis la création d'un département de Jazz, dont les disciplines enseignées réparties de façon équilibrée entre les deux Conservatoires, ouvrent des possibilités de collaborations et de parcours pour nos élèves. C'est ainsi que sont inclus dans notre école, un Tentet de très bon niveau, se produisant plusieurs fois par an à l'auditorium, une classe de piano/jazz donnant lieu à des concerts, souvent en formation de trio, et des cours de formation musicale spécifique au Jazz selon la répartition par niveaux et disciplines prévue par la convention avec le Conservatoire d'Ivry-sur-Seine.

Les Associations musicales

Le Conservatoire croise régulièrement des projets avec des associations musicales, notamment à propos de la programmation des orchestres et des ensembles. L'Association artistique musicale de Vitry, la Lyre du Plessis font partie des partenaires privilégiés.

LE SECTEUR SCOLAIRE

CHAM/CHAD/CHAAP

Depuis 2006, des classes à horaires aménagés ont été ouvertes dans deux collèges de la ville. Elles proposent aux élèves un enseignement spécialisé en musique, danse ou arts plastiques.

Les CHAM favorisent les pratiques collectives et transversales, la réalisation de projets communs, la diversité des approches artistiques. Chaque année, un projet spécifique en collaboration avec L'Orchestre national d'Île-de-France (spectacle, concert, installation plastique et sonore...) ou avec l'opéra de Massy vise à créer cohésion, motivation et valorisation des acquis. D'autres projets sont menés de façon ponctuelle, mais régulière, à l'image de *La Fontaine de l'Ile*, travail réalisé avec l'ONDIF et 200 choristes issus des écoles de Vitry-sur-Seine et présenté au Théâtre Jean-Vilar.

Autres projets en direction des écoles

Des ateliers réguliers permettent un travail ponctuel soutenu avec des classes de collégiens. Ainsi par exemple, un atelier a été créé en 2010 avec une classe formée par des élèves non francophones du collège Danielle Casanova, contribuant à favoriser leur intégration linguistique et culturelle au travers d'un parcours qui tient compte des percussions africaines, d'une exploration électroacoustique et de l'improvisation. Un concert est venu traduire le travail réalisé pendant l'année, sous forme de conte musical.

La collaboration régulière avec un conseiller pédagogique favorise la proposition de portes ouvertes, répétitions publiques en destination des scolaires.



Conservatoire de musique, concert des élèves du département Jazz VITRY/IVRY © Julien Paisley, décembre 2010.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

Equipe pédagogique élargie

Depuis 2005 l'équipe pédagogique est solidifiée par une volonté de titularisation, préconisée par le Ministère de la Culture, dans le cadre du classement du Conservatoire, par une exigence renouvelée et, plus particulièrement, par la volonté de la direction de diversifier les profils des nouveaux enseignants. C'est ainsi par exemple, que le département de la formation musicale et la réflexion pédagogique qui le soutient ont été enrichis par la présence de compositeurs, mais aussi par une claveciniste, dont les compétences et spécificités de répertoire nourrissent et épanouissent le projet pédagogique du Conservatoire. La réussite de la quasi-totalité des professeurs engagés depuis 2005, aux concours d'enseignement artistique au niveau CA, DE et/ou aux concours organisés par le CNFPT, fait preuve, de l'exigence portée aux recrutements, de l'épanouissement de nos professeurs au sein de notre équipe et de leur formation continue. Dans ce sens Le Conservatoire favorise l'activité artistique des professeurs, concerts, pratique d'orchestre, etc., qui induit un questionnement, une motivation et une réflexion pédagogique toujours renouvelées. A souligner que l'obtention de cinq Certificats d'Aptitude (CA) lors des trois dernières années vient renforcer et équilibrer les possibilités de fonctionnement et sont gage de la capacité grandissante du Conservatoire à former des élèves de grand niveau.

Equipe pédagogique

Direction

Le directeur et le directeur adjoint déterminent, en engageant des consultations régulières de l'équipe (conseil pédagogique), les orientations pédagogiques (organisation du cursus, contenu des programmes et des évaluations). Ils ont à charge également la direction et programmation de l'ensemble des professeurs et de l'orchestre du 3^{ème} cycle. Ils veillent au travers de ces ensembles à la diffusion des œuvres proposées par l'atelier de création et à l'activité liée aux divers partenariats (Festival d'Automne, la Muse en Circuit). Le directeur adjoint organise les contrôles de fin d'année (dates, jurys, répétitions avec l'accompagnateur etc.).

Responsables de département

L'équipe comprend, groupée autour du directeur et du directeur adjoint, des professeurs d'instrument responsables de département qui coordonnent les activités pédagogiques (contrôle, examens) et les animations, par groupes de disciplines ou familles d'instruments :

- Département FM et disciplines d'érudition (harmonie, analyse, culture musicale)
- Département cordes
- Département piano
- Département vents
- Département instruments polyphoniques (guitare, accordéon, percussions)

- Département vocal
- Département de Jazz
- Département de musique ancienne et baroque
- Département de musique de chambre
- Département de création

Coordination et action culturelle

Un chargé de mission pour l'animation, la coordination et le développement culturel coordonne l'organisation des différents concerts, des présentations et opérations exceptionnelles ainsi que certaines prospections concernant les partenariats. Il est également responsable du dispositif CHAM et coordonne les activités de la Pépinière 3.

Conseil pédagogique

Le conseil pédagogique se réunit au moins trois fois par an. Les participants à ce conseil varient en fonction des matières traitées. Pour chaque réunion, plusieurs thèmes sont donnés comme base de réflexion (organisation, cursus, contenu des évaluations, acquis par cycle mais aussi réflexions sur le rythme, transmission du legato, direction du discours musical...) Il est établi que la réflexion du conseil pédagogique donne lieu à un planning de mise en œuvre pour les résolutions approuvées par le conseil et la direction.

Administration et instances de consultation

Equipe administrative

Une équipe administrative a en charge l'ensemble des Ecoles Municipales Artistiques.

Elle se compose d'un chef de service qui pilote et coordonne l'équipe de direction des trois structures, un chef de service adjoint, d'une secrétaire, un régisseur ayant des missions de gardiennage, un chargé de communication et deux agents d'accueil.

Conseil d'Etablissement

Un conseil d'établissement commun aux trois écoles se réunissant au minimum deux fois par an, composé de représentants des élus, des directions des écoles artistiques, des professeurs, des parents d'élèves et des élèves (+ éventuels acteurs de la vie locale) exerce son conseil auprès des élus et des directions. Le conseil fonctionne avec des groupes de travail, ou commissions propres à chacune des trois disciplines. Son avis est consultatif.

Il est important de signaler que les missions du Conservatoire, étayées dans ce document selon des critères d'exigence artistique et pédagogique, sont au service de la plus haute exigence humaine. C'est en renforçant la qualité de notre propos pédagogique que nous voulons ouvrir un véritable et très large accès à la musique pour tous.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Considérations générales

Le Conservatoire accueille les élèves à partir de 4 ans (voir Pépinière), mais aussi les adultes sans limitation d'âge. L'entrée dans les classes n'est soumise à aucune limite d'âge ni à aucun examen d'entrée préalable. Toutefois, dans certaines classes momentanément surchargées ou à effectifs obligatoirement réduits et impliquant un soin et un degré de technicité particulier (électro-acoustique, chant), une étude de la motivation de l'élève peut être envisagée.

Les élèves sont inscrits à l'année dès lors qu'ils suivent le cursus ou une activité hors-cursus permanente.

Quant aux adultes, ils peuvent :

- soit suivre le cursus régulier des études avec les évaluations qui commandent le passage d'un cycle à l'autre
- soit opter pour un parcours spécifique dont la durée totale est de 6 ans maximum, comptées à partir de l'entrée en instrument. A la suite de quoi, ils peuvent, selon leur niveau, rejoindre des activités d'ensemble (hors cursus) ou bien des groupes de pratique amateur (associations locales) qui collaborent avec le Conservatoire.

La location d'un instrument, selon disponibilité, est proposée aux élèves pendant la première année, voire la seconde, afin que la motivation de l'élève soit bien affirmée avant l'achat d'un instrument.

Les instruments suivants sont exclus de cette location : flûte à bec, accordéon, percussion, guitare, piano.

La démarche d'apprentissage et de découverte artistique

Le Conservatoire de musique propose l'apprentissage et la découverte artistique à travers deux modes :

En cursus : Le parcours est organisé en trois cycles de 4 ans chacun avec possibilité d'une année supplémentaire selon avis de la direction sur proposition des professeurs.

Un cycle supplémentaire, personnalisé, est proposé aux élèves, amateurs de haut niveau ou désirant se préparer aux études préprofessionnelles. Il est souvent lié à la pratique d'ensemble, la musique de chambre, pratique d'orchestre, répertoire contemporain, etc.

Hors cursus : Activités permanentes ou épisodiques ouvertes à tous.

Ces deux modes peuvent se combiner : les activités permanentes ou épisodiques proposées hors cursus pouvant s'ajouter aux enseignements du cursus.

Initiation artistique/Pépinières

A tour de rôle la musique, la danse ou les arts plastiques sont matière de référence pendant une année scolaire. Les deux autres disciplines viennent décliner et nourrir la matière proposée. Ces propositions annuelles naissent à l'issue des réunions communes aux trois directions et aux responsables de la Pépinière.

- Pépinière 1 (moyenne section maternelle)
- Pépinière 2 (grande section maternelle)

Sur un rythme de 5 à 7 séances dans chaque discipline, les enfants intègrent successivement les modules danse, musique et arts plastiques. Chaque fin de cycle est marquée par une présentation publique.

- Pépinière 3 (CP)

Chaque session, d'une quinzaine de séances, conduite par un artiste invité associé à un enseignant, vise à une création collective. A chaque fois deux champs d'expression (arts plastiques/danse, musique/danse, arts plastiques/musique) s'interpénètrent pour créer une expérience singulière dont les enfants sont les créateurs et les acteurs.

Cursus

Le cursus pédagogique est organisé en cycles :

Initiation : A partir de 6 ans, les enfants peuvent entrer directement en cours de formation musicale. Cette première année prévoit :

- **Un cours de formation musicale** de 1h hebdo. Certains de ces cours bénéficient de la présence d'un professeur de danse, afin de donner continuité à l'interaction pédagogique proposée dans les Pépinières.
- **Un cours de chant choral**, donnant lieu à des présentations à l'auditorium.
- La participation à une session du « **parcours découverte d'instruments** » (12 semaines). Organisé par rotation, ce parcours permet aux élèves, par groupes de trois, de découvrir diverses manières de produire le son et d'appréhender la diversité de timbres et techniques instrumentales. Ces activités du « parcours découverte d'instrument » sont assorties d'une incitation à suivre les concerts ou auditions du Conservatoire et la saison musicale et chorégraphique des Ecoles Municipales Artistiques.
- Des **présentations d'instruments** sont effectuées par les professeurs des différentes disciplines, notamment à propos des instruments moins demandés et mal connus.

A partir de la 2^{ème} année de formation musicale, le cours de pratique chorale est facultatif. Il peut cependant être poursuivi pendant toutes les études musicales.

Sauf cas d'une pratique antérieure, un élève n'entre pas directement en classe instrumentale individuelle lors de sa première année de formation musicale, mais seulement dans un groupe d'initiation ou dans le cycle découverte d'instruments.

Les enfants peuvent entrer dans un cours instrumental à partir de 7 ans. Cependant l'exception à cette généralité peut être soumise à l'avis de la direction et du professeur de la discipline instrumentale demandée.

A la fin de la 1^{ère} année, il est proposé aux élèves de formuler un choix d'instrument parmi ceux enseignés au Conservatoire. Ce choix intervient après le cycle *Découverte d'instruments*, mentionné plus haut.

Une fois le cycle instrumental commencé, les demandes de changement d'instrument sont soumises à l'avis de la direction, en consultation avec les professeurs concernés. L'éventualité de ce changement est liée également aux nombre des places libres dans la nouvelle discipline et aux priorités accordées aux listes d'élèves en attente d'instrument. Cependant la requête peut être considérée comme prioritaire si la demande se présente après la troisième année dans la discipline d'origine.

L'intégration au cours d'instrument représente un engagement au projet général de la classe et des activités proposés par celle-ci en cohérence avec le projet pédagogique du département correspondant et celui du Conservatoire.

Le parcours d'apprentissage instrumental est lié à celui de la pratique d'ensemble, en cohérence avec le projet pédagogique du Conservatoire.

Cycle I : période d'approche et de découverte d'une pratique artistique.

Cycle II : approfondissement, développement et consolidation des démarches amorcées précédemment.

Cycle III : parcours réservé à des futurs amateurs de haut niveau qui conduit au Certificat d'Études Musicales (CEM).

Cycle Personnalisé : ce cycle est réservé à des amateurs de haut niveau (musique de chambre, orchestre, musique d'ensemble, atelier piano contemporain, électroacoustique...), ou aux élèves préprofessionnels en préparation de concerts ou de concours.

Durée des cours

Pépinière :

Pépinière I

50mn

Pépinière II	50mn
Pépinière III	50mn

Formation musicale :

Initiation

Cycle I	1h (cycle I/ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années) 1h30 (cycle I/ 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années)
Cycle II	1h30 (cycle II/ 1 ^{ère} année) 2h (cycle II/ 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années)
Cycle III	2h

Pratique Instrumentale :

Ateliers découverte	30mn (en groupe de 3 à 4)
Cycle I	30mn (cours individuel) Dans des cas particuliers liés à l'âge et/ou à des spécificités de l'instrument, une première année d'initiation instrumentale peut être envisagée, soit en groupe de 2 ou 3 élèves (45mn) ou en initiation individuelle (20mn).
Cycle II	45mn
Cycle III	1h
Cycle Personnalisé	Dans ce cycle, le temps est défini par un contrat individuel de formation, établi avec la direction du Conservatoire

Le temps peut être reconsidéré et adapté en fonction de la motivation et le travail fourni par l'élève.

Questions particulières au cursus de la Formation Musicale

Les cours de formation musicale sont obligatoires jusqu'à la fin du Cycle II de FM. Cependant il n'est pas possible d'envisager l'obtention du CEM sans la validation de la fin de cycle III en formation musicale (cf. voir conditions d'obtention du CEM dans le chapitre modalités d'évaluation).

Le contenu pédagogique des programmes et des évaluations est établi par le responsable du département et le directeur et débattu lors de réunions internes à l'équipe. Des journées d'études sont organisées pour confronter les méthodes, les solutions, les orientations.

La présentation de fin de cycle en formation musicale comporte une autonomie instrumentale.

Un cours d'harmonie avec une spécialité d'harmonie au piano est proposé aux élèves de formation musicale dès la fin du cycle II.

Modalités d'évaluation

Contrôles continus

Des contrôles continus sont organisés par les professeurs responsables

des départements sous forme de concert ou rencontres souvent thématiques. Ces contrôles sont une occasion d'évaluer les progrès réalisés, de dialoguer avec les élèves d'une même classe et de proposer, d'affiner certaines orientations. L'évaluation continue est placée sous la responsabilité du directeur d'établissement et des enseignants.

Contrôles de mi-cycle

Outre les évaluations de fin de cycle et les rencontres/concerts, faisant l'objet du contrôle continu, des contrôles mi-cycle permettent de faire le point et en conséquence d'anticiper la préparation au passage de cycle.

Les évaluations de fin de cycle

Placées sous la responsabilité du directeur de l'établissement, les évaluations de fin de cycle associent des enseignants spécialistes et généralistes et peuvent associer des professionnels extérieurs invités.

Le passage en cycle II est conditionné par une évaluation incluant :

- Un examen de Fin de cycle dans la discipline instrumentale
- La validation du passage de cycle correspondant en FM
- La validation de la pratique du chant choral
- La validation d'une pratique en orchestre ou ensemble dirigé (pour les instruments concernés)

Le passage en cycle III est conditionné par une évaluation incluant :

- Un examen de Fin de cycle dans la discipline instrumentale
- La validation du passage de cycle correspondant en FM
- La validation d'une pratique en orchestre ou ensemble dirigé (pour les instruments concernés)
- La validation de pratique formation de musique de chambre

L'obtention du CEM (Certificat d'Etudes Musicales) :

- Un examen de Fin de cycle dans la discipline instrumentale
- La validation du passage de cycle correspondant en FM
- La validation d'une pratique d'orchestre ou ensemble dirigé (pour les instruments concernés)
- La validation de pratique formation de musique de chambre

Tout élève admis à un cycle supérieur doit s'engager à suivre l'intégralité des cours liés au cursus dans lequel il est intégré, en cohérence avec le contrat personnalisé de formation, validé par la direction.

Fiches pédagogiques numérisées

Les études et les activités de chaque élève sont documentées par un dossier individuel complété par l'équipe pédagogique et consultable auprès de la direction par les professeurs, les élèves, les parents ou les professeurs du collège/lycée à dominante musicale, Ce carnet retrace chronologiquement

toutes les études musicales de l'élève – le répertoire joué, les progrès, les problèmes techniques, les conseils prodigués, ainsi que l'activité d'ensemble (notamment la validation des U.V d'orchestre ou de musique de chambre).

Orchestres et ensembles

L'activité de l'orchestre s'établit selon quatre niveaux dont un d'initiation :

- Orchestre initiation (cordes)
- Orchestre du premier cycle (3^{ème} et 4^{ème} année du Cycle I) (cordes)
- Orchestre du second cycle (à partir de la 2^{ème} année du Cycle II) (cordes)
- Orchestre du troisième cycle (orchestre symphonique – Cycle III)

Afin de mieux équilibrer les effectifs des orchestres, certains élèves avancés, en fin du Cycle II, peuvent intégrer l'orchestre du 3^{ème} cycle.

La pratique d'orchestre ou d'ensemble est centrale dans notre projet pédagogique. Elle est indissociable du parcours instrumental. En conséquence, les passages de cycle sont inenvisageables sans cette pratique.

Outre les orchestres et les ensembles à vents, des ensembles de guitares, flûtes traversières, ensembles vocaux, etc., permettent cette pratique à tous les élèves du Conservatoire.

L'orchestre symphonique est ouvert également aux musiciens amateurs de haut niveau. Cette discipline accueille également des élèves des conservatoires d'Ivry et Choisy.

Il est important que les orchestres des différents niveaux se réunissent à l'occasion des projets de création adaptés.

Accompagnement instrumental et vocal

Deux pianistes accompagnateurs sont à la disposition des classes :

- Soit pour un travail de fond du répertoire,
- Soit pour la préparation de concerts ou d'examens,
- Soit en séances régulières pour lequel chaque élève prend librement rendez-vous avec l'accompagnatrice en dehors de sa classe.

Une claveciniste accompagne les projets du département baroque.

Activités hors cursus

(aussi à la disposition des élèves voulant élargir leur palette d'activité musicale)

Les activités hors cursus permanentes ne donnent pas lieu à une évaluation ou à une organisation des études, mais à des présentations régulières de travaux, en concerts ou ateliers portes ouvertes. Les disciplines concernées sont : Chorale adultes, Chorale enfants, Chorales adolescents, Atelier vocal, Electroacoustique, Percussions africaines, Préparation au BAC option musique, Culture musicale, Orchestre du 3^{ème} cycle, Atelier piano contemporain.

ÉVEIL ARTISTIQUE		CURSUS 1h / SEMAINE		
Cycle sur 2 ou 3 ans à partir de 4 ans Pépinières	PEP1	DANSE	MUSIQUE	ARTS PLASTIQUES
	PEP2	DANSE	MUSIQUE	ARTS PLASTIQUES
	PEP3	DANSE	MUSIQUE	ARTS PLASTIQUES

CYCLE INITIATION Initiation musicale		CURSUS 2h / SEMAINE		OPTION 1 / 2h / SEMAINE (sur 4 mois)
Cycle sur 1 an Enfant de 6 à 7 ans	1.0	FORMATION MUSICALE	CHORALE	DÉCOUVERTE INSTRUMENTS

CYCLE I Formation musicale		CURSUS 1 A 2h / SEMAINE		OPTION 1 / 2h / SEMAINE (sur 4 mois)
Cycle sur 4 ans à partir de 8 ans NB : en 1ère année distinction entre les débutants (DEB) et les élèves venant du cycle Initiation (VIN)	1.1	FORMATION MUSICALE		
	1.2	FORMATION MUSICALE		
	1.3	FORMATION MUSICALE		
	1.4	FORMATION MUSICALE + Examen		

CYCLE II Formation musicale		CURSUS 1h30 A 2h / SEMAINE	
Cycle sur 4 ans Intégration au Cycle II après niveau requis	2.1	FORMATION MUSICALE	
	2.2	FORMATION MUSICALE	
	2.3	FORMATION MUSICALE	
	Fin cycle 2	FORMATION MUSICALE + Examen	

CYCLE III Formation musicale		CURSUS 2h / SEMAINE	
Intégration au Cycle III après niveau requis	3.1	FORMATION MUSICALE	
	Fin cycle 3	FORMATION MUSICALE + Examen	

HORS CURSUS		A PARTIR DE 1/2h / SEMAINE		
Tous niveaux (TN) Niveau Requis (NR)	TN	CHORALE	ATELIER VOCAL	PERC. AFRICAINES
		ELECTROACOUSTIQUE		
	NR	CHANT LYRIQUE	JAZZ (Band / Tentet/ Théorie)	PIANO CONTEMPORAIN
		ORCHESTRES & ENSEMBLES	ELECTRO- ACOUSTIQUE	PERC. AFRICAINES

TABLEAU DU CURSUS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

CYCLE I Instrumental		CURSUS 1/2h A 1h30 / SEMAINE		OPTION 1h/SEMAINE
Cycle de 4 ans (moyenne) NB : une année d'initiation peut être accordée en fonction de l'âge de l'élève	1.1	INSTRUMENT		
	1.2	INSTRUMENT	ORCHESTRE	
	1.3	INSTRUMENT	ORCHESTRE	
	1.4	INSTRUMENT + Examen	ORCHESTRE	
CYCLE II Instrumental		CURSUS 3/4h A 2h / SEMAINE		OPTION
Cycle de 4 ans (moyenne) en fonction de la progression de l'élève	2.1	INSTRUMENT	ORCHESTRE	ANALYSE, HARMONIE
	2.2	INSTRUMENT	ORCHESTRE	
	2.3	INSTRUMENT	ORCHESTRE	
	2.4	INSTRUMENT + Examen	ORCHESTRE	
CYCLE III Instrumental		CURSUS 2h/ SEMAINE		UV
Intégration au Cycle III après niveau requis	3.1	INSTRUMENT	ORCHESTRE	Harmonie, Analyse, Musique de chambre, Pratique d'ensemble, Concert présenté...
	3.2	INSTRUMENT	ORCHESTRE	
	3.3	INSTRUMENT	ORCHESTRE	
	3.4	INSTRUMENT	ORCHESTRE	
CYCLE ADULTE (proposé pour une durée maximale de 6 ans)				

ÉCOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES

Conservatoire à Rayonnement Communal
de Vitry-sur-Seine

71, rue Camille-Groult
94400 Vitry-sur-Seine
<http://ema.vitry94.fr>
ema.accueil@mairie-vitry94.fr
01 55 53 14 90